



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement
30/06/2015	01/07/2015	2015-0208

1. Intitulé du projet

Construction de 22 logements à AIX-NOULETTE, rue Boris Vian

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale
 Nom, prénom et qualité de la personne
 habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
n°6d	Création d'une voirie d'environ 135ml sur un terrain de 7500m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet comprend la construction de 22 logements. Il implique la création d'une voirie nouvelle d'environ 135ml.

4.2 Objectifs du projet

Nous sommes propriétaire de la parcelle AI265 de 1,35 hectares au bout de la rue Boris Vian. L'objectif du projet est d'aménager 7500m² de ce terrain en construisant 22 logements. Le projet devra être en harmonie avec notre résidence existante et devra permettre d'urbaniser le reste de la parcelle dans le futur.

Ce projet doit répondre à la demande de logements sociaux porté principalement par des familles avec ou sans enfant.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux doivent durer environ 16 mois y compris réalisation de la voirie. Durant cette phase, le chantier sera entièrement clos. L'accès au chantier se fera depuis la rue Boris Vian.

Sia Habitat assurera la maîtrise d'ouvrage et suivra le chantier grâce à un conducteur de travaux interne.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les logements seront mis en location selon les conventionnements PLUS et PLAI. Sia Habitat assurera l'entretien des parties privatives ouvertes au public.

La voirie est destinée à être rétrocédée. De ce fait, l'entretien et la maintenance de la voirie, des réseaux et des espaces verts seront assurés par la ville.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fera l'objet d'un permis de construire que nous souhaitons déposer début mai.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Surface du terrain	7500 m ²
Nombre de logement	22 logements
Linéaire de voirie créé	135 ml

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

Rue Boris Vian
62160 AIX-NOULETTE

Coordonnées géographiques¹ Long. 50°41'82".26 "Lat. 2°72'19.27"

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le terrain est actuellement en friche.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

- PLU d'Aix-Noulette révisé le 30 avril 2013
- SCOT Lens-Lieven et Hénin-Carvin approuvé le 11 février 2008
- SDAG Artois-Picardie

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé à environ 1,9km de la ZNIEFF "coteau d'Ablain-Saint Nazaire à Bouvigny-Boyeffles et Bois de la Haie"
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRN Inondation dont le dernier prescrit le 07/07/2001
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé à environ 24,6km de la zone NATURA 2000 "Les Cinq Tailles" à Thumeries
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Apport des matériaux classiques pour la construction de voirie et d'habitation. Non
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le terrain sera fortement remanié. Des mouvements de terre importants sont à prévoir.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nous utiliserons une partie du terrain en friche (environ 7500m ²).
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRN Inondation - Prescrit - 07/07/2001 Zone de sismicité faible
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet sera source de bruit uniquement pendant le chantier
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Présence de le RD937 et de l'A26 à proximité
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eclairage public de la voirie
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, dans quel milieu ?			
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déchets de chantier dont le traitement sera soumis à la réglementation en vigueur. Déchets domestiques liés à l'habitation durant la phase exploitation.
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un diagnostic archéologique a été réalisé le 09 avril. Nous sommes en attente du rapport.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet va créer une continuité dans le lotissement existant. Il va urbaniser une parcelle restante autour d'une zone déjà urbanisée.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Nous allons démarrer les travaux de viabilisation de 37 lots libres à proximité de cette opération.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons que notre projet devrait être dispensé car il est destiné à recevoir de l'habitat. Les risques de pollution sont relativement faible. Les eaux usées seront collectées puis rejetées dans le réseau d'assainissement géré par VEOLIA. Les eaux pluviales seront infiltrées à la parcelle grâce à des tranchées drainantes. Le projet sera soumis à la validation de VEOLIA.

Nous allons réaliser une étude de sol pour valider les hypothèses. Une maîtrise d'œuvre spécialisée dans ce projet a été missionnée pour concevoir le projet.

Les prescriptions du SDAGE Artois-Picardie seront prises en compte.

Une attention particulière sera apportée en phase chantier pour réduire le plus possible les déchets et les nuisances.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Douai

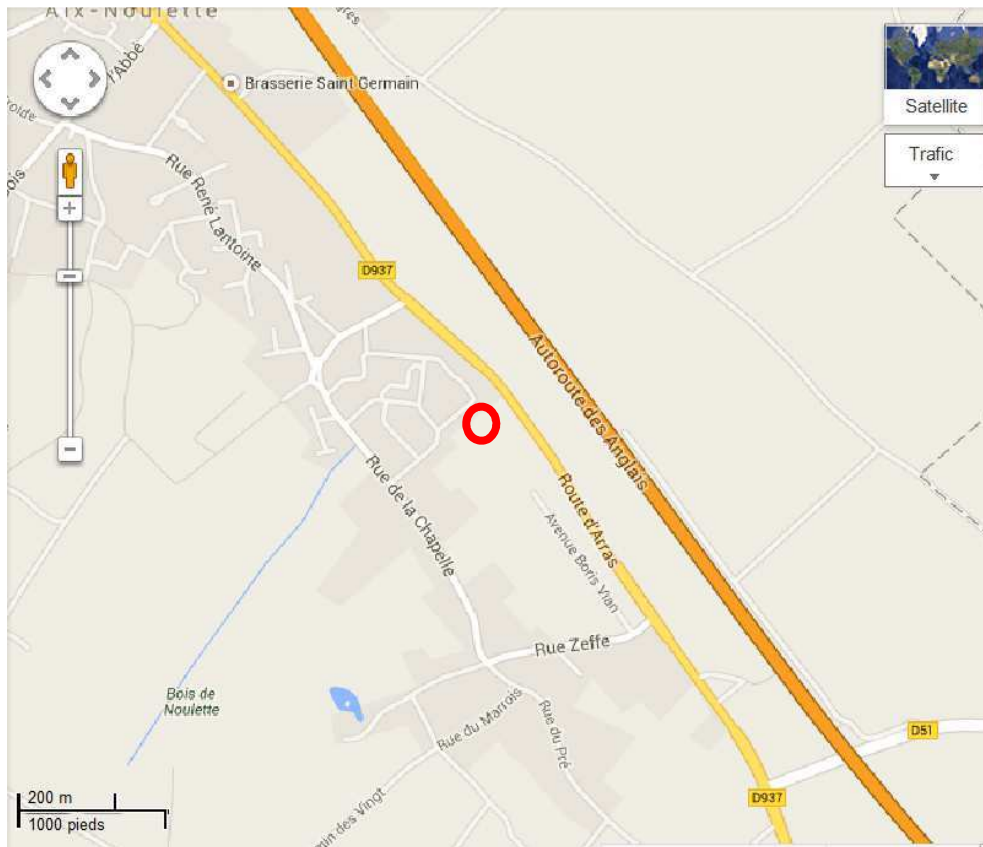
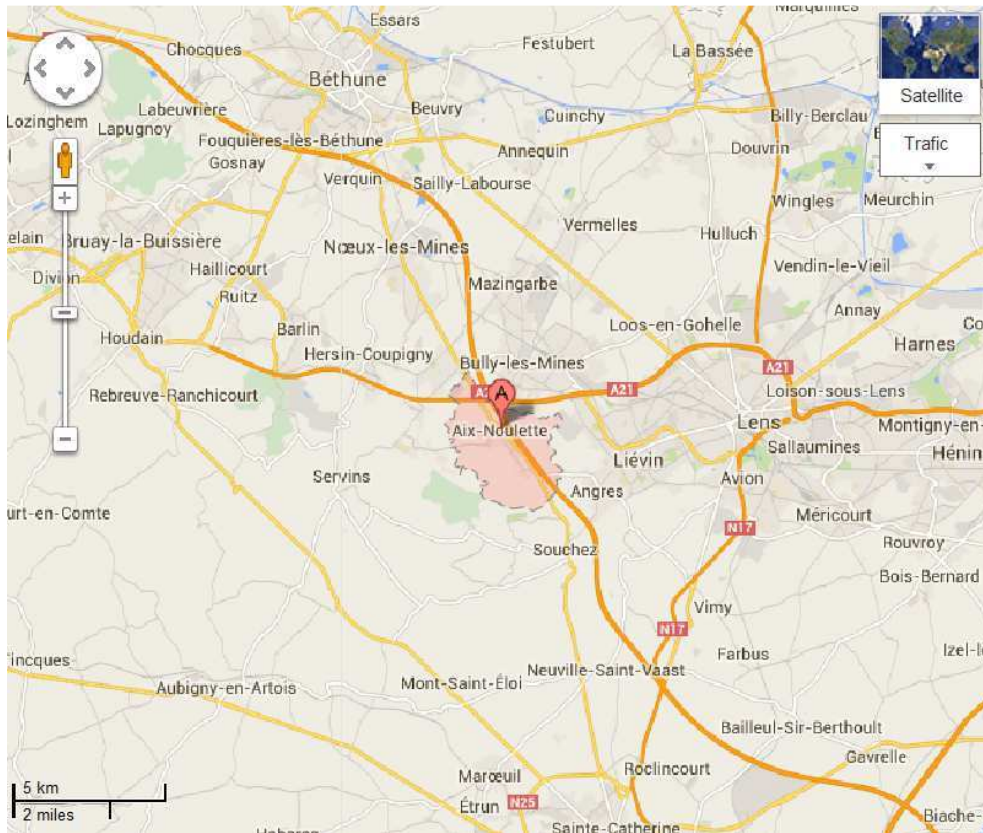
le, 29/05/2015

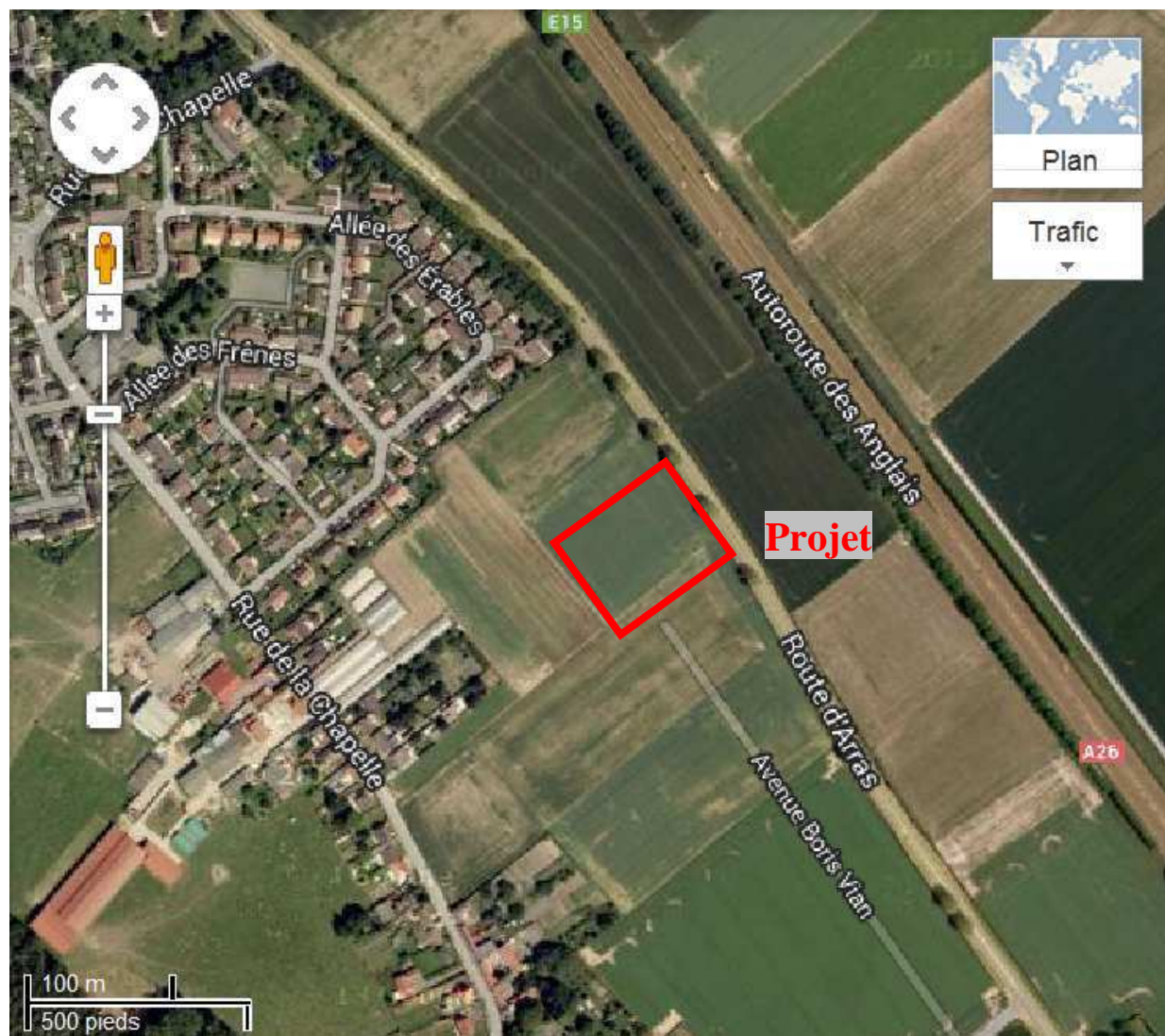
Signature

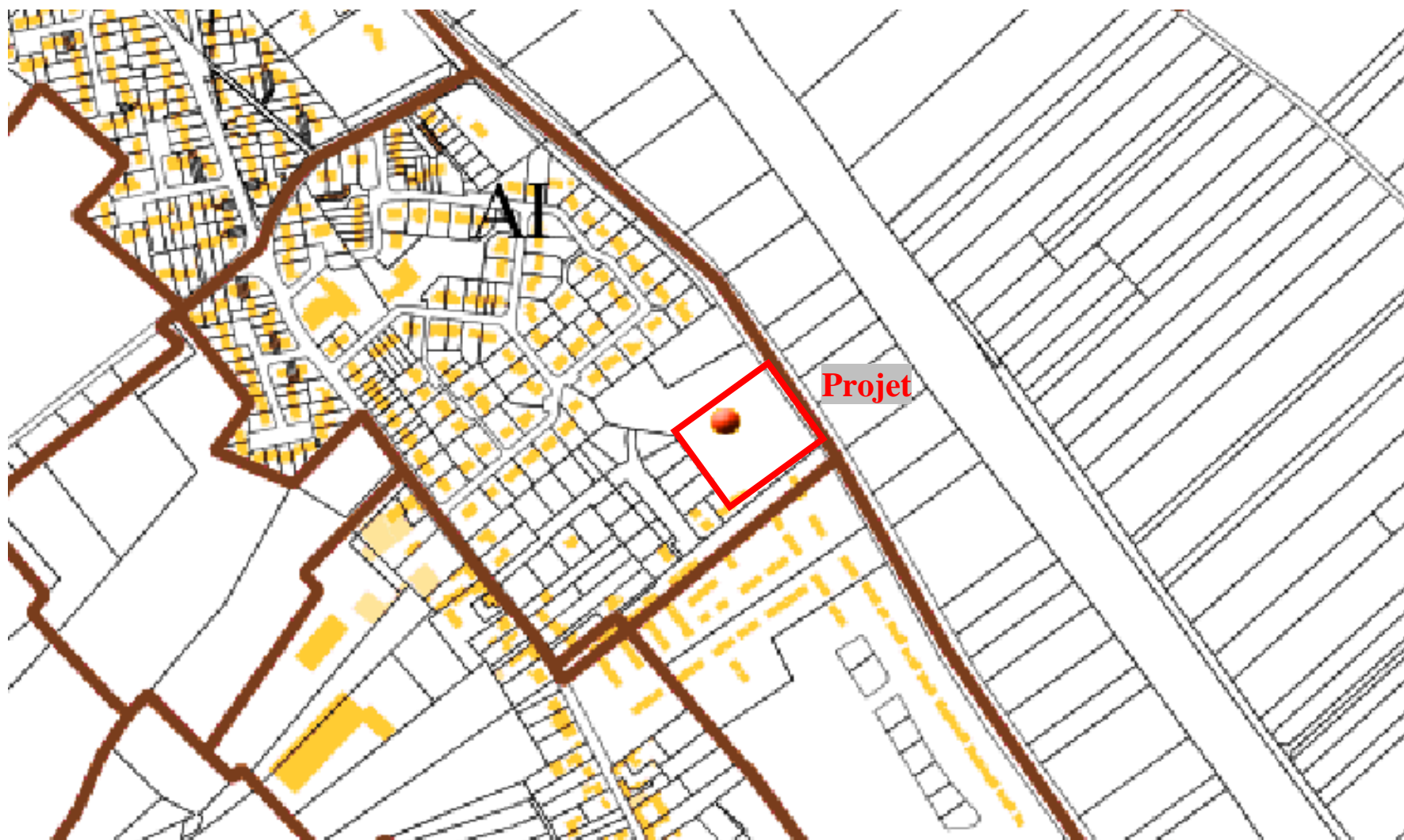

sia habitat
 GROUPE SIA

SA HLM - 67 avenue des Potiers
 59506 DOUAI CEDEX
 045 550 258 RCS Douai B
 Siret 045 550 258 00029 - APE 6820 A

Plan de situation









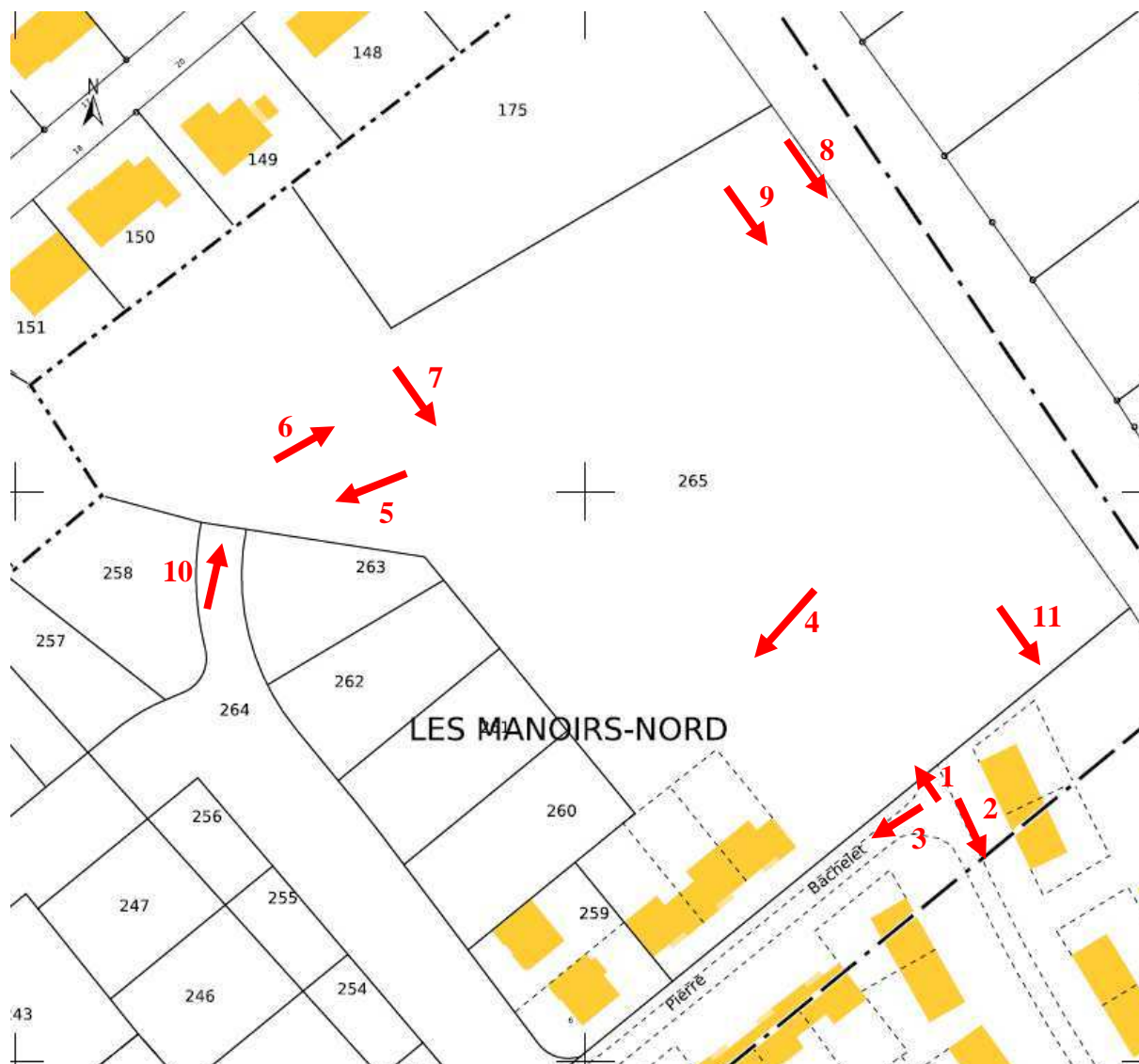


Photo n°1



Photo n°2



Photo n°3



Photo n°4



Photo n°5



Photo n°6



Photo n°7



Photo n°8



Photo n°9

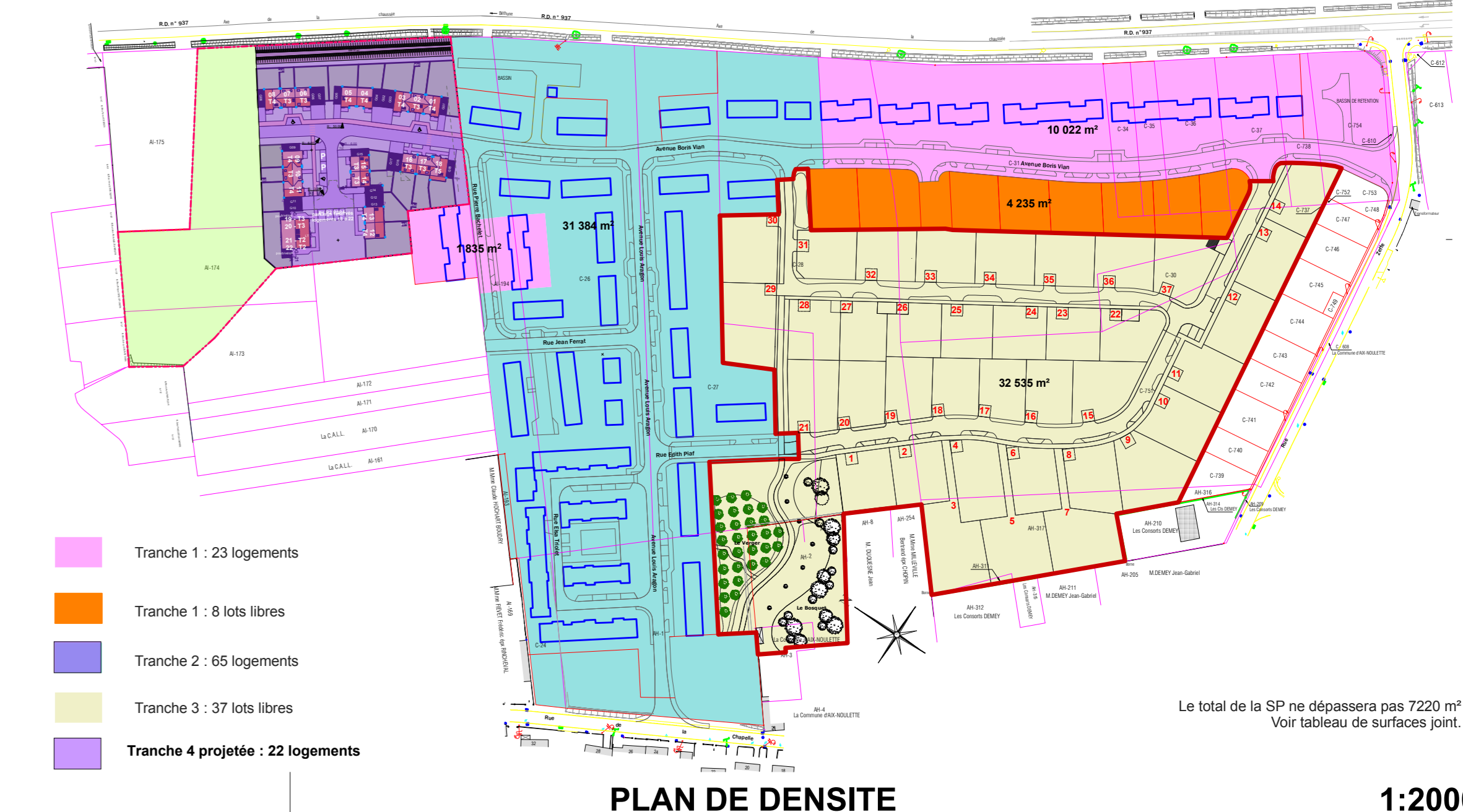


Photo n°10

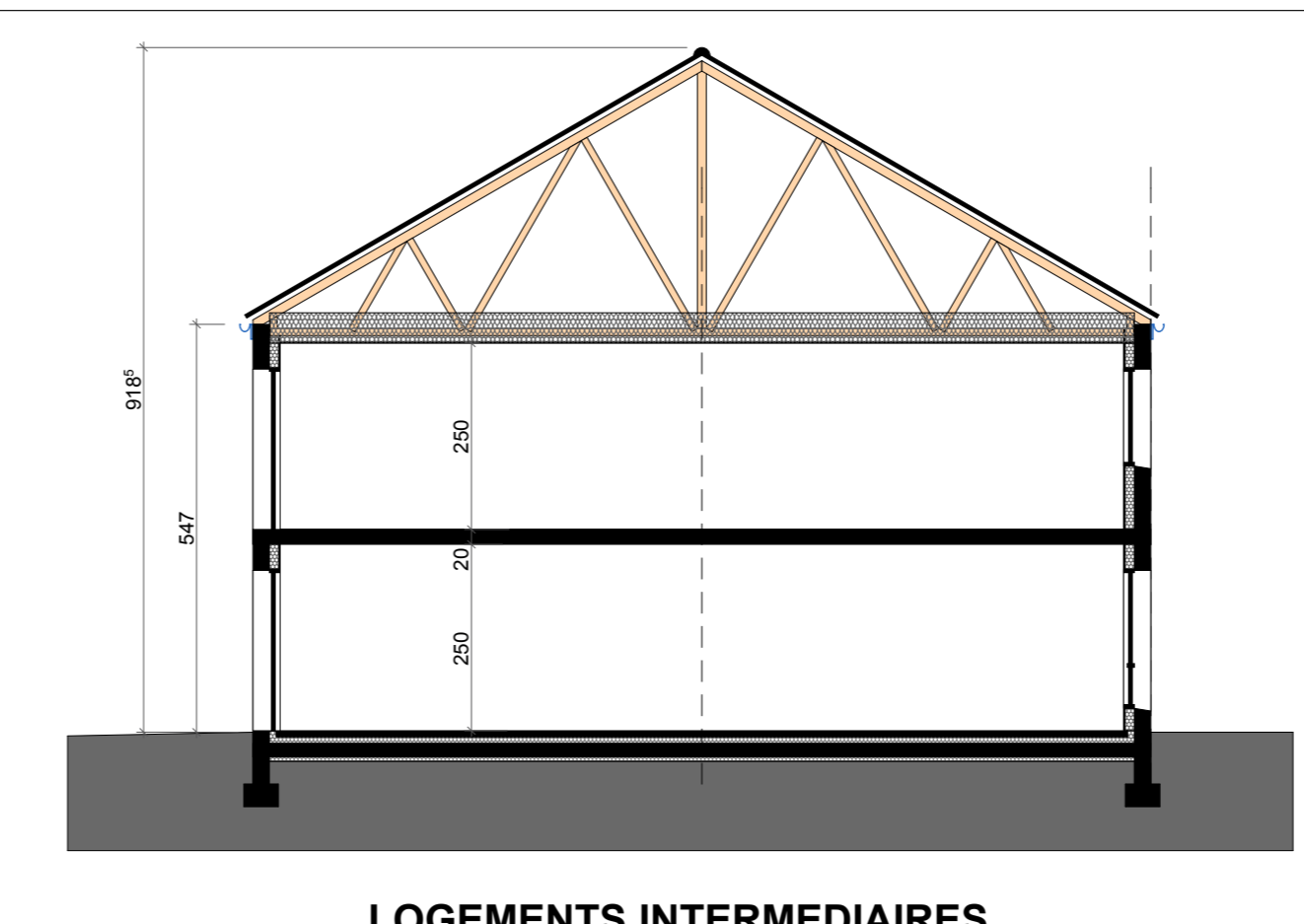
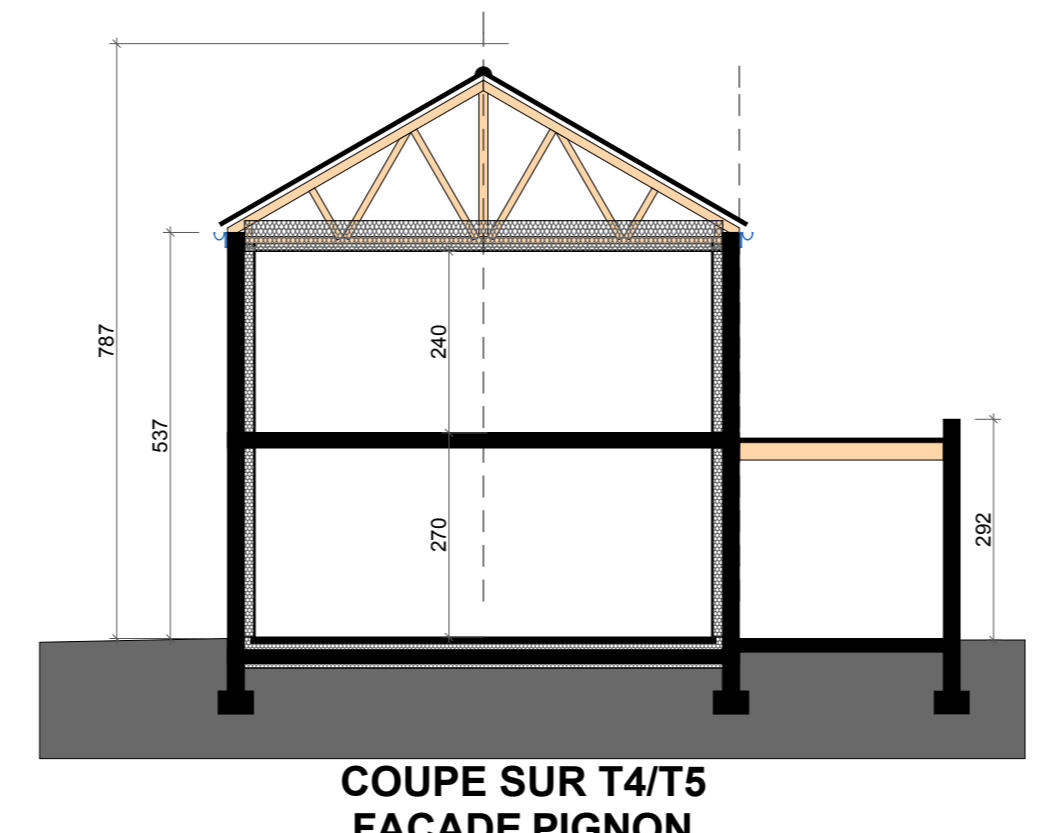
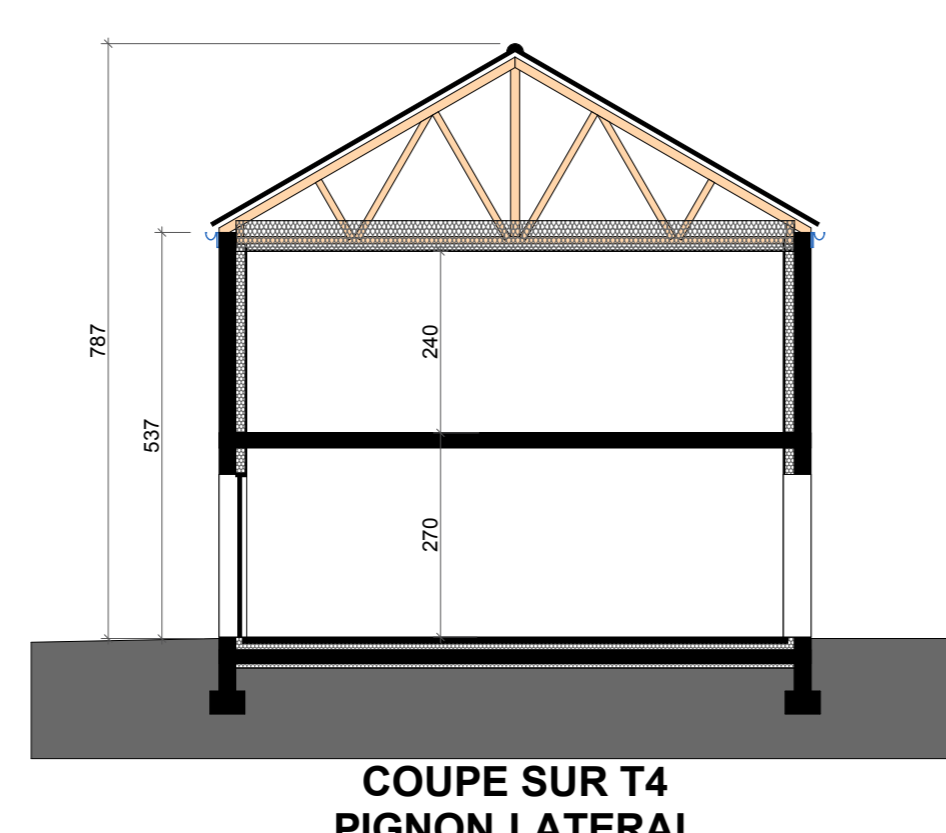
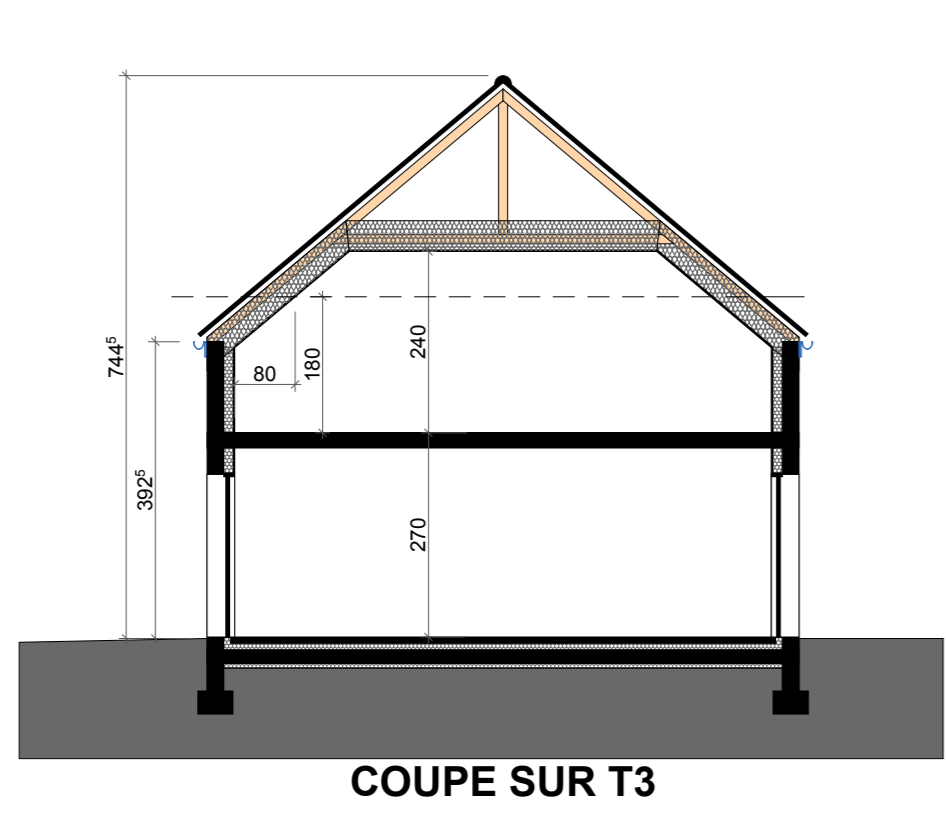
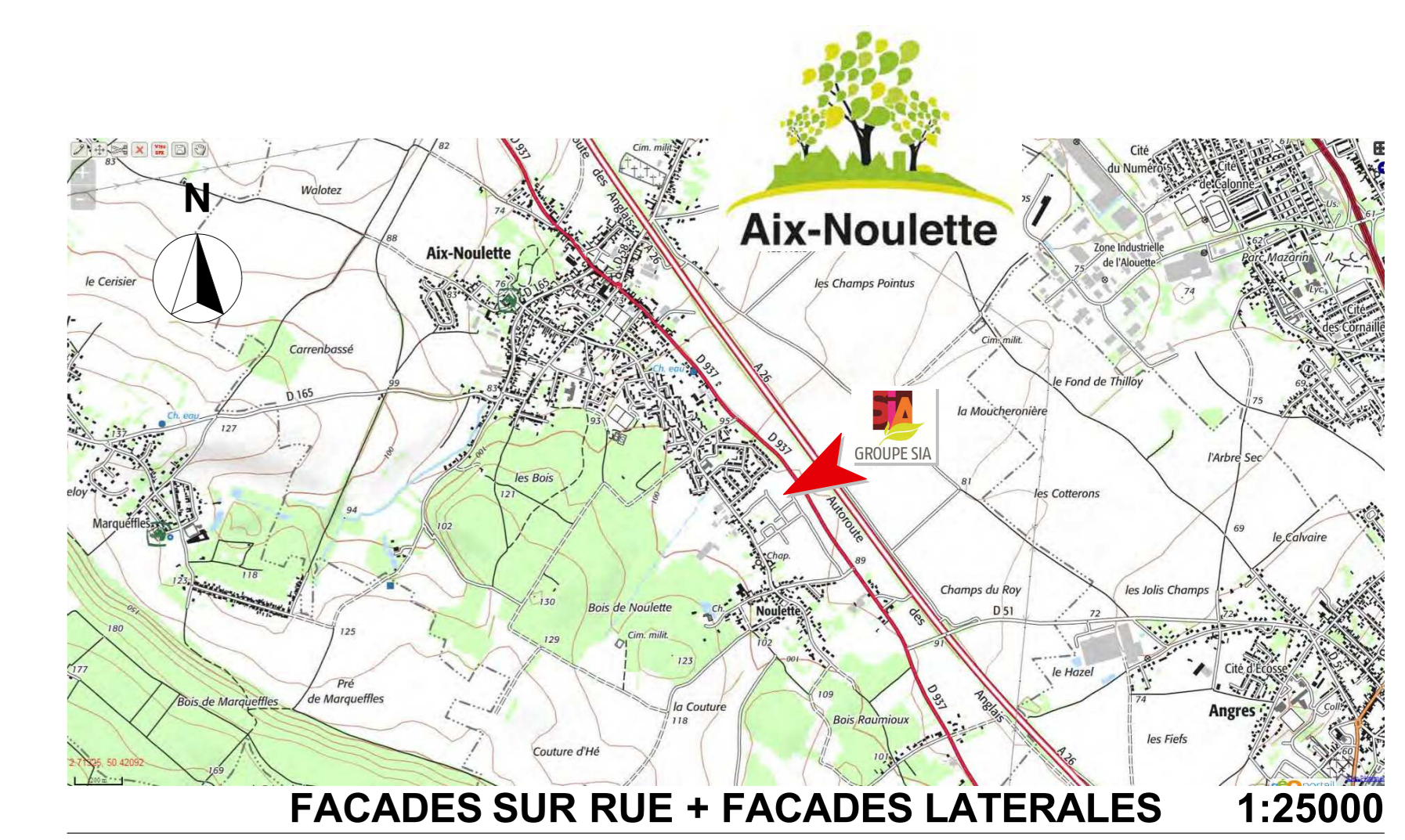


Photo n°11





- Tranche 1 :
- 23 logements pour 11857m² (1 Ha 1857)
- 8 lots libres pour 4235m² (0 Ha 4235)
- Tranche 2 :
- 65 logements pour 31384m² (3 Ha 1384)
- Tranche 3 :
- 37 lots libres pour 32535m² (3 Ha 2535)
- Tranche 4 projetée :
- 22 logements pour 7550m² (0 Ha 7550)
- TOTAL**
155 logements pour 87561m² (8 Ha 7561) soit 17 logements / Ha



COUPES

1:100



S.I.A. HABITAT
67, rue des Potiers
59500 DOUAI
Tél : 03 27 93 07 07

**PROJET DE CONSTRUCTION DE
22 LOGEMENTS LOCATIFS**

Rue Pierre Bachellet
62160 AIX-NOULETTE

**PLAN DE SITUATION - PLAN DE
MASSE - COUPES DE PRINCIPE**

pièces PC 1-2-3

AGENCE **PERRISSIN & SAILLY** ARCHITECTES

15-03 **PC01**

A	G
B	H
C	I
D	J
E	K
F	L

PERRISSIN & SAILLY
15 Rue du Buis
59500 DOUAI
Tél. : 03 27 93 07 37
Fax : 03 27 93 01 81
E-Mail : sia@perrissin.com

23/06/2015

Informations sur les transports

Transports collectifs :

- Bus : ligne 55 reliant Bully-les-Mines à Sains-en-Gohelle. Un arrêt se trouve à 700m du projet
- Train : la gare de Bully-les-Mines se trouve à 5,4km. La gare de Lens se trouve à 11,7km

Vélo :

- Il n'y a pas de piste cyclable entre le projet et le centre ville

Piétons :

- Le RD937 ne disposant pas de trottoir au niveau du projet, les piétons doivent passer par la rue de la Chapelle et la rue René Lantoin qui disposent de trottoir pour rejoindre le centre ville.

Traffic moyen journalier sur la RD937* :

N° du poste enquête	Route – Localisation	Traffic tous véhicules pour un jour ouvrable moyen	Dont trafic poids lourds pour un jour ouvrable moyen
0107	RD937 – Saint en Gohelle	13 309	1 302
0203	RD937 - Souchez	10 468	850

** Les trafics sont exprimés en sommant les deux sens de circulation pendant un jour ouvrable moyen (TMJO) sur la période d'avril à septembre 2007. Souvent les statistiques de trafics sont également exprimées en moyenne journalière annuelle (TMJA), qui inclut les week-ends et les vacances. Les TMJO sont supérieurs aux TMJA, dans une proportion qui dépend du type de route. L'ordre de grandeur est de + 10% à +15%, et il est plus élevé pour les poids lourds que pour les véhicules légers.*

Les chiffres indiqués ici comprennent à la fois le trafic en échange et en transit, mais également un certain volume de déplacements qui ne sont ni du trafic d'échange ni du transit. En effet les postes d'enquêtes n'ont pas tous été réalisés exactement à la limite de l'arrondissement, c'est pourquoi lors des exploitations ce qu'on appelle le faux transit (trafic passant par le poste mais ne traversant pas l'arrondissement) et le trafic interne (trafic passant par le poste mais ne sortant pas de l'arrondissement) ont été retirés. Au total, environ 12% du trafic a ainsi été enlevé.